NOTRE ADRESSE ?

PROFORM' CONSEIL (P.F.C.)

n°18, allée des Ateliers Relais, ZI n°2
97 410 SAINT-PIERRE
Tel : 0262 96 72 57
mail : pfc.reunion@wanadoo.fr

NOTRE EQUIPE ?

RESPONSABLES de P.F.C. :

- **ETIENNE Christophe**
- **VON-PINE Simon**

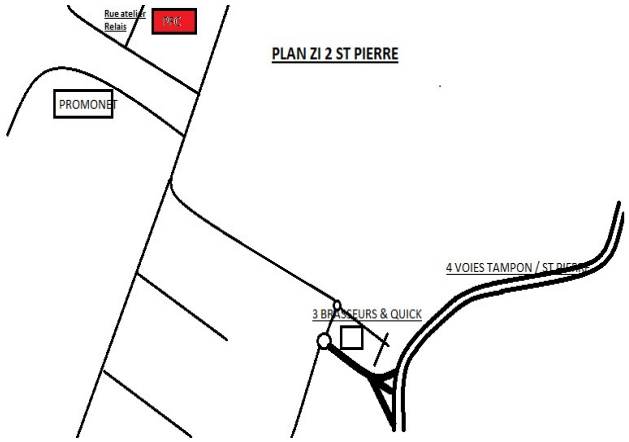
FORMATEURS :

- CLAIN Jocelyn

SECRETAIRES :

- GOURSAYE Mélissa
- CHUTET Emilie

PLAN ?



Quelques chiffres sur l'année 2025

- ✓ Nombre de candidats formés : **12**
- ✓ Taux de satisfaction : **100 %**
- ✓ Taux d'abandon et causes : **0 %**
- ✓ Taux de réussite (partielle et totale) : 100 %
  - validation totale : 100 %
  - validation partielle : 0 %
- ✓ Taux d'insertion : **100 %**

PROFORM' CONSEIL

A SAINT PIERRE



HABILITATION ELECTRIQUE

Bo Ho HoV *(NORME : NF C 18-510)*

Organisme référencé :

Datadock Certif'pro
Les réponses à toutes vos questions !

DIRECTION RÉGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

: 0262 96 72 57

C'EST QUOI ?

L'habilitation électrique est une exigence réglementaire pour tous les travailleurs qui effectuent des opérations sur les ouvrages et installations électriques et dans un environnement électrique.

Cette **habilitation** s'appuie sur une norme (NF C 18-510) qui décrit un ensemble d'exigences qui permet de se prémunir du **risque électrique** lors des opérations de construction des ouvrages, de réalisation des installations, de leur exploitation ou démantèlement. Elle s'applique aussi lors de travaux d'ordre non électrique dans l'environnement d'ouvrages ou d'installations électriques tels que les travaux du bâtiment ou les travaux publics.

À l'issue de la formation, le formateur rédige un **« avis après formation »** et le remet à l'employeur et à l'apprenant. L'employeur prend en compte cet avis avant d'habiliter son travailleur.

L'habilitation est délivrée par l'employeur (elle est formalisée par un titre d'habilitation).

CONDITIONS D'ACCES & PRE-REQUIS ?

- **Savoir lire et écrire**
- **Tout travailleur amené à réaliser des travaux dans des zones ou emplacements à risque électrique** *(exemple : peintre, maçon, serrurier, etc.…)*
- **Homme/Femme, à partir de 18 ans**
- Demandeur d'emploi ou salarié
- **Mode de recrutement** : tests + entretien
- **Accessibles aux personnes en situation de déficience sensorielle**
- **Délai d'accès :** selon le temps d'instruction des organismes financeurs *(environ 1 mois)*

LES OBJECTIFS ?

L'objectif de la formation est de faire acquérir à l'apprenant *(chargé de chantier ou exécutant)* **les compétences et connaissances professionnelles dans le domaine de la prévention du risque électrique.**
La formation comprend une partie théorique et une partie pratique.

LE CONTENU ?

Accueil, contractualisation .....

Module 1 - Thèmes communs formation initiale ...

- Les grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations
- Les effets du courant sur le corps humain: électrisation, électrocution, brûlure
- Les ouvrages ou installations : domaines de tension, limites et connaissance des matériels
- Les zones d'environnement et leurs limites
- L'habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Les prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations
- La protection collective : mesures, équipements et signalisation
- Les équipements de travail utilisés (échelles, outils à main…) : risques et mise en œuvre
- Les incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques

Module 2 - Thèmes spécifiques BO HO HOV Exécutant .....

- Les acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction)
- L habilitation indice 0 : limites, analyse des risques et mesures de prévention

Module 3 - Thèmes spécifiques BO HO HOV Chargé de chantier .....

- Les acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction)
- Les documents : type et utilisation (autorisation de travail, certificat pour tiers)
- L'habilitation indice 0 : limites, analyse des risques et mesures de prévention
- Les zones de travail : mise en place et surveillance

Bilan final .....

MODALITES ?

- Modalités pédagogiques :

- Travail en groupe
- Une évaluation théorique individuelle *(QCM de 20 questions)*
- Une évaluation pratique *(mise en situation)*
- Remise d'un « avis après formation »

- Lieu habilité : PROFORM'CONSEIL à ST PIERRE

- Durée : 1 jour

- Réglementation : code du travail, NF C18-510, décrets 2010, principaux articles découlant du décret 2010-1118

- Nombre de stagiaire par session de formation :
* minimum : 6 * maximum : 12

- tarif : 12€/Heure *(coût moyen)*

- Modulé selon le statut du client
- Devis sur demande *

** (coût TTC, comprenant tous les frais de formation, aide au montage de dossier de demande de financement, possibilité de paiement en plusieurs fois, CGV fournies avec le devis)*

- Matériel obligatoire : Equipement de protection individuelle (EPI) fourni sauf chaussure de sécurité

Comment s'inscrire?

Vous pouvez déposer votre candidature en nous téléphonant au n° tel 0262 96 72 57 ou en nous envoyant votre lettre de motivation+CV à l'adresse mel : pfc.reunion@wanadoo.fr;